

11.12.2023 - 10:46 Uhr

Des décorations charmantes, mais dangereuses



Des décorations charmantes, mais dangereuses

Les boules en verre, les guirlandes et les ornements en chocolat peuvent être dangereux pour les animaux de compagnie.

Zurich, le 11 décembre 2023 — Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et de nombreuses personnes sont déjà en train de décorer leur foyer et le sapin. Cependant, certaines décorations comportent des risques pour les animaux de compagnie. QUATRE PATTES explique comment se préparer à la période des fêtes tout en protégeant les chiens et les chats.

Pour de nombreuses familles, un sapin décoré est un incontournable en cette saison. Cependant, il est judicieux de procéder avec précaution. L'apparition soudaine d'un arbre dans le salon peut se révéler très excitante pour les chiens, les chats et surtout pour les jeunes animaux qui inspectent minutieusement les nouveaux ornements.

Lors de la décoration, il est important de suspendre les boules en verre de manière à ce que le chien ou le chat ne puisse pas les faire tomber accidentellement. «Il vaut mieux décorer le tiers inférieur du sapin avec des boules en matière plastique qui ne se cassent pas en tombant. Les boules en verre se brisent souvent en mille petits morceaux, susceptibles de provoquer des blessures aux pattes de nos compagnons. Dans le pire des cas, les fins éclats pourraient même être involontairement ingérés», met en garde Janine Cirini, chargée de campagne pour les animaux de compagnie chez QUATRE PATTES. «Si possible, il faut renoncer aux guirlandes. Les rubans argentés et dorés contiennent souvent du plomb et sont donc toxiques pour les humains et les animaux. Les chiens ou chats très joueurs peuvent aussi facilement avaler les fils fins, ce qui peut entraîner une obstruction intestinale potentiellement mortelle. Les personnes qui ne peuvent pas se passer de vraies bougies sur l'arbre doivent toujours les garder sous étroite surveillance lorsqu'elles sont allumées.»

Des friandises toxiques

Les fêtes sont aussi l'occasion de goûter à de nombreux délices : biscuits savoureux, bûches crémeuses et pralinés de toutes formes. Cependant, certaines noix, raisins secs et chocolats sont toxiques pour nos animaux de compagnie. Le chocolat contient de la théobromine, une substance qui peut être mortelle pour les chiens et les chats. «Certains chiens ou chats sont très curieux ou très gourmands et goûtent tout simplement à tout. Mais pour eux, le chocolat peut provoquer des crampes et de la diarrhée. En cas de quantités importantes ingérées, des troubles du rythme cardiaque ou un arrêt respiratoire peuvent survenir. Plus le chocolat est foncé, plus il contient de la théobromine. Les noix de macadamia, les amandes amères et les noix fraîches et non mûres peuvent également provoquer des symptômes d'empoisonnement», explique Janine Cirini. «Il est donc important de toujours placer les assiettes généreusement garnies hors de portée des chiens et des chats et de renoncer autant que possible aux décorations comestibles pour le sapin. La consommation de raisins secs peut également entraîner une insuffisance rénale mortelle chez

certain chiens.»

En cette saison aussi, les plats salés et épicés, tels que les restes du repas de fête, doivent rester interdits aux chiens et aux chats. L'ingestion d'os de dinde est également risquée, car les os cuits peuvent facilement se fragmenter. «Si vous voulez gâter votre animal de compagnie pendant les jours de fête, vous devriez lui proposer des produits naturels disponibles dans les animaleries. Au lieu de lui donner des friandises, vous pouvez aussi faire plaisir à votre chien en lui offrant des promenades particulièrement longues et variées. C'est sain et cela évite également à tout le monde d'accumuler des kilos durant les fêtes», recommande encore Janine Cirini.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

www.quatre-pattes.ch

Photos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

QUATRE PATTES

Altstetterstrasse 124

8048 Zurich

043 311 80 90

presse@vier-pfoten.ch

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les décorations sont belles, mais elles comportent des risques pour les animaux domestiques. © Bogdan Baraghin | FOUR PAWS



Les décorations sont belles, mais elles comportent des risques pour les animaux domestiques. © Bogdan Baraghin | FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100914349> abgerufen werden.